

LETTRE DE MISSION VICE-PRESIDENCE EN CHARGE DU NUMERIQUE

DOMAINE: RSU, ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMERIQUE

DOMAINE D'ACTION :

La vice-présidence numérique a la charge de mettre œuvre la politique en matière de transition numérique et d'ouverture des données. Elle veille également à sécuriser le système d'information de l'établissement.

La vice-présidence numérique œuvre pour la mise en place, dans tous les domaines d'actions de l'établissement (recherche, enseignement, innovation et gestion) des outils et moyens numériques inscrits dans un ensemble cohérent, interconnecté et libérateur de temps.

MISSIONS RECURRENTES :

En lien avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence numérique est en charge :

- d'animer la gouvernance numérique, en y apportant une vision stratégique à moyen et long terme;
- de prioriser et d'élaborer la mise en œuvre dans le système d'information, en associant les utilisateurs pour conforter et améliorer les transformations engagées ;
- de développer une gouvernance de la donnée intégrée qui en favorise la réutilisation au service de la simplification, de la cohérence, du pilotage, de la conservation et de la sécurité pour nos grandes missions la formation, la recherche et l'innovation ;
- de prendre part à la feuille de route des transitions, au bénéfice de la science ouverte (données ouvertes, logiciels libres), tout en s'inscrivant dans une démarche de sobriété numérique, et ce en collaboration étroite avec la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche et la vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université;
- de contribuer à coordonner les politiques relatives à la conformité informatique, notamment au regard des labels et contraintes de sobriété, de sécurité numérique, de protection des données personnelles et de transparence des algorithmes;

 de conduire l'évolution et le développement d'outils et d'infrastructures numériques adaptés pour nos missions majeures : la formation, la recherche et l'innovation. L'outil numérique doit permettre de redonner du temps aux utilisateurs, de simplifier et sécuriser les procédures, d'amplifier notre politique de dématérialisation.

✓ ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

En lien avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence numérique suit le déploiement du schéma directeur du numérique pour la période 2024-2028.

La vice-présidence numérique œuvre pour accompagner les grandes mutations numériques, notamment en matière d'ouverture et la circulation des données, d'intelligence artificielle et de l'émergence des mondes immersifs et en fin d'évolutions générationnelles (évolution de l'enseignement, développement des usages de datacenter externalisés et du Cloud sous toutes ses formes).

La vice-présidence numérique, contribue à diversifier les ressources de l'université en organisant, quand les opportunités sont détectées, l'implication de l'université dans les réponses aux appels à projets et toutes autres activités rémunératrices et ce, en cohérence avec la stratégie numérique de l'établissement.

Enfin, la vice-présidence numérique, en lien avec la vice-présidence Europe, contribue, dans le cadre de l'alliance européenne Aurora, à la structuration et à la promotion du campus virtuel Aurora, à l'élaboration d'un catalogue de cours commun, au déploiement d'un système d'inscription automatisé pour les étudiants et l'accès au système de gestion local. Aussi, la vice-présidence numérique, œuvre, dans ce cadre, pour faciliter la délivrance, l'échange et la reconnaissance des certificats numériques.

Pour y parvenir, la vice-présidence numérique s'appuie notamment sur la Direction des systèmes d'information, la Direction de la Transformation, le service commun de documentation et le centre d'ingénierie et de développement pédagogique.